



REFUS DU RECOURS À LA MÉDIATION (FORMULE 5)

(This form is also available in English)

DANS L'AFFAIRE D'UN ARBITRAGE EFFECTUÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET DES JEUX DE L'ONTARIO ET DU RÈGLEMENT 198/00 y afférent, tel que modifié

ENTRE :

REQUÉRANT

-et-

PARTIE INTIMÉE

Les parties s'entendent pour refuser d'avoir recours à la médiation et désirent passer directement à l'arbitrage du différend décrit dans l'avis de différend déposé le _____ 20 ____ .

Requérant

Date

Témoin

Date

Partie intimée

Date

Témoin

Date